

TOUR DE FRANCE

DES EXPERTS DOUANIERS DE LA FILIÈRE

Vins et Alcools

Le pacte de confiance
Service - Simplicité - Sécurité

La démarche qualité pour les secteurs
des alcools et de la viticulture

Paris – 18 octobre 2016

PROGRAMME

9h15 Accueil des participants

9h45 - 10h00 **Ouverture de la journée** par Hélène Crocquevieille, directrice générale des douanes et droits indirects et Philippe Galy, directeur interrégional des douanes d'Île-de-France

10h00 - 11h20 **Table Ronde 1 - Comment se préparer à la dématérialisation obligatoire de vos formalités douanières ?**

- Le document d'accompagnement électronique (DAE) pour la circulation en suspension des vins, alcools et boissons alcooliques sur le territoire national (obligatoire au 1^{er} juillet 2017)
- La déclaration et le paiement en ligne de vos contributions indirectes (obligatoire au 31 décembre 2019)
- Les experts de la douane à votre disposition pour vous accompagner dans vos démarches
- Témoignages d'entreprises

11h20 - 12h35 **Table Ronde 2 - La douane vous aide à exporter**

- Vous expédiez au sein de l'Union Européenne
- Vous exportez en dehors de l'Union Européenne
- Exportez des vins et spiritueux viticoles en Chine en toute sécurité avec le téléservice de la douane : Aubette Chine
- L'Opérateur Économique Agréé (OEA) : un statut clé pour toutes vos exportations

12h35 - 12h45 **Clôture de la matinée** par Corinne Cléostrate, sous-directrice des droits indirects à la direction générale des douanes et droits indirects

12h45 - 14h30 Pause déjeuner libre

14h30 - 16h45 **Ateliers thématiques avec des experts de la douane (sur inscription préalable, deux créneaux proposés : 14h30 ou 15h45)**

- **Atelier n° 1** : « Comment remplir votre déclaration récapitulative mensuelle dans CIEL »
- **Atelier n° 2** : « La dématérialisation de vos titres de mouvements grâce à GAMMA »



#VitiViniCi

